



→ Le mot du Maire

Bugnicourtoises, Bugnicourtois, Chers amis.

L'année 2020 se termine progressivement pour laisser la place aux traditionnelles fêtes de fin d'année. A cette occasion, les rues de notre village ont été illuminées et de nombreuses décorations faites par les habitants ont apporté un peu de gaieté.

Cette période festive va nous permettre de donner un peu de bonheur dans ce contexte de crise sanitaire liée à la pandémie de covid-19. A cela, il a fallu faire face à des attentats terroristes qui endeuillent notre Nation.

Cette pandémie bouleverse en profondeur nos habitudes de vie. Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour le respect de ces mesures difficiles mais nécessaires. Néanmoins, les 15 élus du conseil municipal et les services municipaux continuent de travailler quotidiennement pour assurer la continuité du service public.

Soyez assurés de notre détermination à œuvrer pour l'intérêt de tous les Bugnicourtois. Malheureusement, cette crise sanitaire nous oblige à nous adapter constamment et nous avons été dans l'obligation de reporter de nombreuses manifestations. Je remercie les associations pour leur compréhension. Nos efforts collectifs ne seront pas vains et nous montrerons nos capacités de résilience.

Je souhaite retenir de cette année 2020 la valeur de solidarité, valeur essentielle dans l'esprit de cohésion sociale dans notre village et à laquelle j'attache une importance toute particulière. La solidarité sous toutes ses formes nous a permis de traverser les instants les plus difficiles. Nous avons pu compter, encore une fois, sur l'engagement de bénévoles et de professionnels très sollicités : soignants, services de sécurité et de secours, commerçants, agriculteurs, enseignants et agents du service public, élus, etc.

Pour 2021 en termes de travaux structurants, le chantier de la Ferme Centre Bourg prend forme. Nous attendons de pouvoir l'inaugurer une fois que la situation sanitaire le permettra. Puis nous engagerons l'un des derniers chantiers d'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite à l'école et au stade de foot, la municipalité après une longue réflexion lancera le réaménagement de notre Centre Bourg, les études, bientôt terminées, nous permettrons de lancer le marché public de travaux.

Le projet de notre nouvelle Mairie se finalisera également. Nous vous tiendrons informés régulièrement de l'avancée des études et des travaux qui ont pour but d'adapter notre commune aux enjeux des années à venir.

Enfin, des projets environnementaux avec Aact-air 2020, sur l'étude de la qualité de l'air en secteur rural et avec le projet de la requalification de l'ancienne décharge en champ photovoltaïque.

Chers Bugnicourtois, laissez-moi terminer ce mot par une note plus joyeuse en laissant la magie de Noël se terminer doucement. En laissant gentiment arriver la nouvelle année 2021.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. J'espère que 2021 sera l'année du retour à une vie empreinte de convivialité, de santé, de bonheur et de joie ; ce que je souhaite de tout cœur, pour vous, votre famille et vos proches.

Christian DORDAIN
Maire de Bugnicourt

Sentimental divoué

→ Le Compte rendu du Conseil Municipal du 8 décembre 2020

Nombre de membres du Conseil Municipal	: 15
Nombre de membres en exercice	: 15
Nombre de membres présents	: 15

Etaient présents : DORDAIN Christian, SALLIO Michel, DUCONSEIL Betty, USAI Thierry, ROYE Hervé, DUCCESCHI Patrick, LOCUFIER Isabelle, ANSART Rénald, DUFOUR Daniel, MICHEL Nathalie, VAILLANT Anne-Sophie, MANET Maxime, PHILIPPE Magalie, HEDOIN Tatiana, PIROTTE Lauriane.

Secrétaire de séance : M. SALLIO Michel

*Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal du Conseil Municipal
Du 21 OCTOBRE 2020 est adopté à l'unanimité*

TRAVAUX D'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE à l'Ecole et au stade F. Debarge

- Contrat de maîtrise d'œuvre - réalisation des travaux d'AD'AP
Coût de rémunération - 5 612.85 € HT
- Marché des travaux - 1 entreprise a répondu à l'appel d'offres :
 - Sarl A.M.C.P.S, rue Gustave Eiffel à Dorignies (59500) - offre conforme pour un montant de 73 328.30 € HT ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE

- de retenir l'entreprise Sarl A.M.C.P.S pour un montant de 73 328.30 € HT
- de souscrire le contrat de Maîtrise d'œuvre avec le cabinet A2Bis pour un montant de 5 612.85 € HT.
- d'autoriser Monsieur le Maire, à engager l'opération et à signer tous documents ou actes nécessaires à la réalisation de la présente décision.
- de demander une subvention au département au titre de l'Aide départementale Villages et Bourgs (ADVB) « Relance » pour cette opération.

CONTRATS DE MAITRISE D'ŒUVRE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les trois opérations d'investissement en cours d'élaboration pour lesquels les marchés simplifiés de maîtrise d'œuvre sont les suivants :

- L'aménagement qualitatif du Centre Bourg - bureau d'études, paysagiste, Christiane Delvaux, 7 chemin des Croix à Le Quesnoy (59530) pour 14 744.17 € HT soit 17 693.00 € TTC ;
- La restructuration et une extension de la mairie - Agence Perrissin & Saily, Architectes, 90 rue du Bloc à Douai (59500) pour 37 700.00 € HT soit 45 089.20 € TTC ;
- La reconversion fioul/gaz de la chaufferie de l'école primaire - bureau d'études, TW Ingénierie, 13 rue des Molettes, ZAC du Chevalement à Roost-Warendin (59286) pour 4 500.00 € HT soit 5 400.00 € TTC.

Il demande à l'assemblée d'accepter les missions de maîtrise d'œuvre pour ces trois opérations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE

- d'accepter les trois missions de maîtrise d'œuvre ci-dessus présentées ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents ou actes nécessaires à la réalisation de la présente décision.

CAF du Nord - signature d'une Convention Territoriale Globale

Le contrat Enfance Jeunesse a été remis en question, du fait notamment de sa complexité qui le rend peu lisible mais aussi de sa lourdeur de gestion.

La CAF du Nord propose de développer un nouveau cadre d'intervention par l'élaboration d'un projet social de territoire partagé : la Convention Territoriale Globale (CTG).

Le diagnostic et le plan d'actions seront formalisés par la collectivité avec l'aide des services de la CAF du Nord et un comité de pilotage sera mis en place.

Le Conseil municipal, à la majorité, 1 abstention, autorise le lancement de la procédure d'élaboration et la signature de la Convention Territoriale Globale.

RECONDUCTION de la convention concernant la mutuelle intercommunale

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que plusieurs communes se sont dotées d'une mutuelle communale en 2017. Ce dispositif s'adresse à tous : jeunes, sans emploi, actifs, séniors, agriculteurs, professions libérales, commerçants et artisans ou toute personne souhaitant améliorer sa couverture maladie complémentaire, à moindre coût.

Les communes se sont regroupées pour se doter d'une mutuelle qui offre les meilleures conditions de prix et de garanties à leurs habitants. Une convention de fonctionnement entre les différentes communes a été établie. Cette convention détermine les parties, l'objet, sa durée et les conditions de fonctionnement.

La convention prend fin le 31 décembre 2020. La situation sanitaire a fait que les réunions envisagées pour prévoir les démarches n'ont pu avoir lieu. Nous avons le droit de signer un nouvel acte d'engagement d'une durée d'un an.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ce projet et de l'autoriser à signer les documents liés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents

D E C I D E

* de prolonger d'un an la convention de fonctionnement entre les communes

* d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents liés.

DESIGNATION des représentants de la commune à l'Agence iNORD

L'agence iNord est chargée d'apporter aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier.

Vu la délibération en date du 12/04/2017 par laquelle la commune a adhéré à iNord ;

Considérant la nécessité, suite au renouvellement général des conseils municipaux, de procéder à la désignation des représentants de la commune à l'agence iNord,

Le Conseil Municipal, désigne Monsieur le Maire, Christian Dordain, comme son représentant titulaire à l'Agence, et Monsieur Michel Sallio comme son représentant suppléant.

DEMANDE DE SUBVENTION

Il est proposé de déposer des dossiers de financement à la Sous/Préfecture au titre de dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2021 et au Conseil Régional pour le projet « Aménagement qualitatif de la place Centre Bourg » rue de la Rose.

Le Conseil a approuvé à l'unanimité.

POINTS DIVERS

- ❖ la reprise des activités extrascolaires dans les ERP à compter du 15/12/2020
- ❖ l'ouverture du City stade et la Maison pour Tous
- ❖ l'annulation des vœux 2021 au maire - il est proposé d'envoyer une carte des vœux aux habitants.
- ❖ La distribution des colis des aînés (planning de distribution)
- ❖ L'Arbre de Noël - la distribution des cadeaux aux enfants de Bugnicourt - Mme Philippe a pris la parole.
- ❖ Le concours de Noël : « J'illumine ma façade, j'éclaire mon village » Mlle Lauriane Pirotte a présenté le projet
- ❖ Suppression de l'arrêt « Sorbiers » validée par le SMTD Evéole à compter du 4 janvier 2021.

ENVIRONNEMENT : Présentation des deux projets

Le projet Aact-air, la Commune a été retenue. Il s'agit d'un projet spécifique au milieu rural de DOUAISSIS AGGLO dont le but est d'apporter des éléments de connaissances ainsi que des outils permettant l'élaboration et la mise en œuvre d'actions concertées, adaptées et effectives d'amélioration de la qualité de l'air.

Ses objectifs sont, ainsi, de :

- Développer une conscience partagée des enjeux de la qualité de l'air.
- Mieux connaître les concentrations en polluants spécifiques au milieu rural.
- Informer la population et les élus aux enjeux de la qualité de l'air, aux activités contribuant à - produire ces polluants et aux pratiques pouvant les atténuer.
- Mobiliser les acteurs du territoire, les habitants et les élèves du premier degré pour proposer et s'approprier des actions d'amélioration de la qualité de l'air.

Le projet d'une centrale solaire photovoltaïque de BUGNICOURT

Sur le territoire de la Commune, il existe une zone foncière qui avait accueilli une décharge. Elle se situe à la sortie du village vers Cantin après la Sté Nord Camion.

Le projet d'une centrale solaire sera porté par ISDND SUEZ et se présenterait avec :

Emprise totale : 16,5 ha - Puissance : 9 MWc - Irradiation (kWh/m²) : 1 067 - Productible (kWh/kWc) : 1 100 - 3 postes de conversion - 1 poste de livraison - Plus de 17 000 panneaux de 500 Wc - Piste centrale de circulation conservée pour accéder aux bassins - Adaptation à la topographie (pentes fortes au Nord-Est) - Intégration des enjeux : écologiques et paysagers (bois au Sud-Est du site conservé).

Ces deux projets écologiques vous seront présentés en début d'année 2021